



LIGUE DE FRANCHE-COMTE DE TENNIS DE TABLE

Maison Régionale des Sports - 3 avenue des Montboucons
25000 BESANCON
Tél : 09 77 71 70 24 Fax : 03 81 88 10 32
Email : franche-comte-ping@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE PILOTAGE ADMINISTRATIF – FINANCIER - GOUVERNANCE

LE 30/01/16

Présents :

Bourgogne : Gérard SICH, Jean Michel DESMEULES, Bernard FERRIERE, Magali FORTUNADE, Malory LASNIER, Florent BECART.

Franche-Comté : Rémi MONNERET, Jean François CUENOT, Kevin VANLIOGLU, Sylvie IVALDI.

Excusé :

Franche-Comté : Jean Noël MARTIN.

Début de la séance : 10h00

1) **Retour sur les réunions fédérales et dernières actualités** :

Gérard SICH nous donne les derniers éléments donnés par la Fédération lors de la réunion du 09 janvier 2016. La future région devra statuer sur le nombre d'élus qui composera son comité directeur dont 25 % de féminines. Un cabinet comptable sera mandaté pour arrêter les comptes et sortir le bilan aux 30/06/16 de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Un échéancier sera remis lors de l'assemblée générale fédérale afin de procéder à la fusion suivant un ordre donné à savoir :

Septembre 2016 :

Bourgogne (ligue absorbante)

Assemblée Générale Ordinaire

Vote des statuts

Franche-Comté (ligue absorbée)

Assemblée Générale Ordinaire

Vote de la dissolution avec effet rétroactif

Octobre 2016 :

Vote du traité de fusion par les comités directeurs des deux ligues.

Vote des bilans.

Parution au journal officiel.

Entre novembre 2016 et février 2017 :

Assemblée Générale n° 2

Assemblée Générale n° 3

Vote des statuts

Elections du comité directeur

Approbation du traité de fusion

Dissolution de la ligue absorbée

La date de l'assemblée générale n'est pas encore connue ni le lieu (Dole, Beaune ou Dijon). Elle devra se réunir avant mars 2017 peut être en janvier.

75 à 80 % des ligues mettent en place des scrutins de liste avec, pour la première élection, un même pourcentage d'élus de chaque région (ex : 50 % Franc-comtois et 50 % de Bourguignons).

Les présidents des comités départementaux seront automatiquement membres de droit mais doit-on accepter qu'ils soient remplacés par le numéro deux du comité départemental si ceux-ci sont élus ? Rémi MONNERET n'est pas pour que les présidents des comités départementaux se présentent au comité directeur de la grande région.

Le traité de fusion sera établi après l'audit financier et sera présenté en septembre 2016.

Il est souhaitable de prendre contact dès maintenant avec des féminines pour leur proposer des postes à responsabilités afin qu'elles prennent leur place dans la nouvelle région.

2) Infos sur l'audit financier :

Chaque ligue s'engage à envoyer un courrier à leur cabinet comptable pour le solliciter à s'occuper de la clôture comptable (compte de résultat et bilan). Il paraît raisonnable de ne pas dépasser la somme de 2000 € pour le paiement de ce travail (une journée par ligue).

Expert-comptable (Bourgogne) : Frédéric FRANCE
Coordonnées ???

Tarif du cabinet comptable à partir de 2017 : 2800 à 3300 € HT

3) Etude de projections financières élaborés par Kevin :

Gérard SICH indique qu'il ne faut pas oublier d'intégrer la baisse des subventions à venir dans la projection financière.

La part locale de chaque comité départemental ne doit pas être intégrée dans le prix de la licence.

Il est préférable d'augmenter la part ligue (licence) puis de la reverser directement aux comités départementaux.

Ne pas oublier d'intégrer les charges fixes sur chaque tarif.

A partir de 2017, le budget sportif va être divisé par deux (sélections sportives, stages etc.).

Suite à la décision de la Haute Saône de ne pas reverser la part départementale des licences promotionnelles à la ligue de Franche-Comté, il est décidé d'organiser une séance pour expliquer la nouvelle organisation de la future région.

Il est demandé à Kevin VANLIOGLU d'effectuer une nouvelle simulation financière en comptant 1 euro supplémentaire sur la part ligue.

Doit-on supprimer des poules en régionale ? Faire attention à ne pas négliger les aspects sportif et financier.

Proposition de diminuer les cautions et d'augmenter les engagements d'équipes.
Après réflexion, les membres présents décident de garder le niveau intermédiaire (PNZ) entre la nationale et la régionale.

4) **Elaboration tableaux de bord et échéancier des actions de chaque ligue :**

Dès que les commissions de pilotage ont terminé leur tâche, les présidents, Gérard SICH et Rémi MONNERET, réuniront une séance plénière pour entériner leur travail.
Kevin VANLIOGLU insiste sur le fait qu'il faut informer les comités départementaux et les clubs sur les futurs changements inhérents à la naissance de la grande région.
Préparation d'un document d'orientation qui comprend tous les procès-verbaux de réunions et les tarifs non officiels (projection financière de Kevin). Il sera envoyé à tous les clubs.

Prochaines réunions :

Réunion salariale :	lundi 21 mars 2016 à Besançon à 09h30
Pilotage Gouvernance :	samedi 04 juin 2016
Réunion plénière :	samedi 25 juin 2016

Fin de la séance : 13h30

Secrétaire de séance (Franche-Comté) : Sylvie IVALDI